2013-12 262 **01 - OUVERTURE DE LA SESSION**

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 16 décembre 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand	Siège # 4 Carole Dubois
Siège # 2 Bruno Montminy	Siège # 5 Jessy Grondin
Siège # 3 Patricia St-Hilaire	Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, la maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de receuillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

2013-12 263 **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- **01** - OUVERTURE DE LA SESSION
- **02** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **03** - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2014
    - **03.01** - Budget 2014
- **04** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- **05** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Claude Blais

D'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement

03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2014

2013-12 264

03.01 - Budget 2014

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2014;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal à la séance publique du 2 décembre 2013;

En conséquence,

Il est proposé par Robert Samson, appuyé par Mme Carole Dubois

D'adopter le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2014 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de **3 320 780.00** $

Adoptée unanimement

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité que cette séance spéciale d'adoption du budget soit levée à 21h23

Adoptée unanimement.